

### **Article 1 : Généralités**

La Boulangerie Delcorps-Gillot SPRL (ci-après "Organisateur") est une entreprise dont le siège social se situe 44 Chaussée de Jodoigne, 1390 Grez-Doiceau, et qui organise, du lundi 15 mars 2021 à 07h00 au vendredi 26 mars 2021 à 16h00, un jeu public en ligne qui s'intitule « Jeu Concours de Pâques 2021 » (ci-après "Jeu Concours") et qui est hébergé à l'adresse suivante : <https://www.facebook.com/BoulangerieDelcorpsGillot/>. Le Jeu Concours est gratuit, sans obligation d'achat et il est accessible à toute personne physique majeure résidant en Belgique. Le Jeu Concours offre au vainqueur désigné un œuf en chocolat géant d'une hauteur d'environ 40 cm (ci-après "Œuf" ou "Lot"). Il y a un Lot à gagner pour chacun de nos trois points de vente. Le personnel de l'entreprise, ce compris les boulangeries de Grez-Doiceau, Chaumont-Gistoux et Ramillies, les fournisseurs de l'entreprise et leurs familles directes ainsi que l'Organisateur sont exclus de participation au Jeu Concours.

### **Article 2 : Conditions de participation**

Il est demandé au participant d'estimer le poids de l'Œuf et d'inscrire sa réponse, en gramme, dans les commentaires de la publication d'annonce du 15 mars 2021 (ci-après "Publication") sur la page Facebook de l'Organisateur. Pour distinguer nos trois points de vente, le participant devra mentionner également le lieu de sa boulangerie habituelle (Grez-Doiceau, Chaumont-Gistoux, Ramillies). Chaque participant aura droit à deux votes. Une photo de l'Œuf sera jointe à la Publication. Deux indices y seront mentionnés pour aider le participant.

### **Article 3 : Mode de pesée**

Un œuf témoin sera choisi par l'Organisateur parmi les trois œufs du concours. La pesée officielle de l'Œuf, calculée au gramme près, sera effectuée le samedi 27 mars par l'Organisateur après la clôture du Jeu Concours. L'Œuf sera pesé sans emballage (cellophane, paille et carton). En cas de présence d'articles en chocolat à l'intérieur de l'Œuf, les participants seront expressément avertis dans la Publication.

### **Article 4 : Attribution du lot**

Le Lot sera attribué au participant qui aura donné le poids le plus proche du poids officiel calculé par l'Organisateur. En cas d'ex æquo, un tirage au sort sera effectué par l'Organisateur pour départager les participants. Le gagnant sera prévenu personnellement et une annonce sera faite sur la page Facebook. Le gagnant sera invité à venir récupérer le Lot dans sa boulangerie Delcorps-Gillot habituelle aux heures d'ouverture officielles. Le Lot devra être récupéré avant le samedi 03 avril 2021 inclus. Le Lot non récupéré à cette date sera rétrocédé à l'Organisateur. Le Lot ne pourra pas être échangé et aucune contrepartie ne sera acceptée en échange de l'Œuf.

### **Article 5 : Annulation et report**

L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable en cas d'annulation ou de report ou de cas de force majeure indépendant de sa volonté. L'Organisateur se réserve le droit d'arrêter, d'annuler ou de modifier le Jeu Concours à tout moment sans qu'un recours puisse être intenté par les participants. La participation au Jeu Concours implique l'acceptation du présent règlement.

Le règlement est disponible à l'adresse suivante : <https://www.delcorps-gillot.com/concours>. Ce Jeu Concours n'est pas organisé ni sponsorisé par Facebook.

### **Article 6 : Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)**

En tant que vainqueur désigné, le gagnant consent à donner son autorisation à l'Organisateur pour la publication de la « photo du vainqueur désigné avec son prix » sur la page Facebook et sur le site Web de l'Organisateur (<https://www.delcorps-gillot.com>). Le prénom et le nom des participants collectés par l'Organisateur ne serviront que dans le cadre du Jeu Concours et ne seront jamais transmis ou vendus à des tiers.

### **Article 7 : Litige et plainte**

Le présent règlement est régi par la loi belge. En cas de litige ou de plainte, le plaignant devra adresser un courrier à l'Organisateur dans un délai maximum de 7 jours à compter du jour de l'annonce du vainqueur sur la page Facebook.